



**32^{ème} CONGRES
DU SYNDICAT NATIONAL CGT
DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS**

29 SEPTEMBRE – 3 OCTOBRE 2008

CAP D'AGDE (34)

**RAPPORT D'ACTIVITE
2006 - 2007 - 2008**



32^{ème} CONGRES DU SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

29 SEPTEMBRE – 3 OCTOBRE 2008

CAP D'AGDE (34)

RAPPORT D'ACTIVITE 2006 - 2007 - 2008

	Pages
Préambule	3
Rétrospective	4 à 10
Des dossiers avancent	11
Service public	12
La décentralisation, l'avenir des parcs et de services spécialisés	13
L'emploi	17-18
Les salaires	19-20
La retraite	21-22
Les droits et libertés	23
La vie syndicale	24-27

PREAMBULE

A l'issue de notre 31^{ème} congrès national du Verdon sur Mer, nous avons décidé de mener une activité ambitieuse pour concrétiser notre dossier d'avenir des parcs, des services spécialisés et de l'ensemble des personnels.

Dans le cadre de l'élaboration des documents préparatoires de notre 32^{ème} congrès, établir le bilan de notre activité sur les 3 années écoulées est un moment important.

Important à plus d'un titre car il nous permet de faire le point sur la mise en œuvre des décisions et des orientations décidées en octobre 2005.

L'enjeu principal de notre activité était d'aboutir sur cette orientation majeure prise en commun : **le transfert des parcs vers les collectivités accompagné d'un statut commun Etat/Collectivités pour tous des OPA mais également préserver nos services restant à l'Etat.**

Le contexte de notre activité durant ces 3 années

Le mandat qui vient de s'écouler a été marqué par l'aggravation de la situation économique et sociale dans notre pays.

En mai 2007, N. SARKOZY succède à J. CHIRAC à la tête de l'Etat.

Ce nouveau président de la République, chantre de l'économie ultra libérale, accède au pouvoir et ses premières décisions sont de servir les appétits du grand capital au détriment de la majorité de la population. C'est une politique

arrogante contre le monde du travail à laquelle le MEDEF contribue ouvertement.

Le n° 2 du MEDEF, D. KESSLER, l'a d'ailleurs dit haut et fort : *« il faut en finir avec le modèle social français issu du conseil national de la résistance de 1945 »*.

Autrement dit à bas la sécurité sociale, notre système de retraite par répartition, le statut de la Fonction Publique, soit tout ce qui a fait de la France un pays avancé et socialement très développé.

Notre activité syndicale s'est placée dans ce contexte difficile de casse du service ou l'Etat n'a qu'un objectif : se débarrasser du maximum de fonctionnaires en diminuant les effectifs.

Nous avons tracé dans ce rapport les grands moments de notre activité syndicale pendant ces trois dernières années.

La première partie reprend les principaux temps forts de notre activité.

Les autres chapitres reprennent thème par thème les principaux domaines dans lesquels nous avons eu à lutter.

Non seulement vous pourrez en mesurer l'intensité de l'activité de notre syndicat au niveau national comme au niveau local mais également vérifier qu'elle correspond bien aux orientations définies au 31^{ème} congrès au Verdon sur Mer.

RETROSPECTIVE

sur trois années intenses

d'activité syndicale du SNOPA CGT

depuis notre 31^{ème} congrès

2005

Octobre 2005

- 4 octobre : grève pour la défense de nos statuts, nos salaires, nos pensions, notre pouvoir d'achat
- 10 octobre 2005 : Intervention du SNOPA au CTPM
- Etude de faisabilité dans 12 départements
- Projet de décret amiante



Novembre 2005

- Commission exécutive des 15 et 16 novembre 2005 avec un plan d'action autour de deux réunions importantes :
 - 1^{er} décembre 2005 : audience SNOPA auprès de Jean COURTIAL
 - 14 décembre 2005 : dernière table ronde COURTIAL
- Le département des Hautes Pyrénées amène une contribution sur les études de faisabilité
- 19 novembre : manifestation nationale à Paris pour la défense et le développement des services publics

Décembre 2005

- 1^{er} décembre 2005 : audience SNOPA auprès de Jean COURTIAL
- 14 décembre 2005 : dernière table ronde COURTIAL
- Semaine du 5 au 9 décembre : réunions de régions
- 20 décembre 2005 : Assemblées Générales dans les parcs et services spécialisés
- 7 décembre 2005 : audience à la DGPA
- 8 décembre 2005 : réunion d'audit sur les bases aériennes
- 8 décembre le SNOPA adresse une lettre au président de l'ADF a propos de l'avenir des parcs.

2006

Janvier 2006

- 24 janvier 2006 : grève et manifestation nationale
- 16 et 17 janvier : Bureau National pour la préparation des élections 2006
- 18 janvier : demande d'audience avec la fédération sur les services maritimes
- 20 janvier : audience DGPA
- 30 janvier : lettre au Ministre sur les mesures catégorielles

Février 2006

- 7 février : mobilisation contre le CPE
- Circulaire OPA info spéciales élections
- 22 et 23 février : Commission exécutive nationale
- Plan de travail spécial élections CCOPA

**RAPPORT
SUR LE FONCTIONNEMENT ET
L'EVOLUTION
DES PARCS DE
L'EQUIPEMENT**

Jean COURTIAL
Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Janvier 2006



Mars 2006

- Lettre pétition adressée au Ministre
- Sortie du Rapport COURTIAL
- Réunion de travail Services Maritimes à Montreuil
- Recrutements externes 2006: 37CC et 36 HCC
- 9 mars 2006 : groupe de travail santé
- 26 mars 2006 : rencontre DGR
- 30 mars : manifestation de soutien aux camarades de la Rochelle
- Action durant tout le mois contre le CPE

Avril 2006

- 10 avril 2006 : Retrait du CPE : victoire !
- 48^{ème} congrès confédéral à Lille : 4 représentants SNOPA



Mai 2006

- 3 mai 2006 : réunion DGPA/OS
- 4 mai 2006 : rencontre avec l'ADF
- 10 mai 2006 : groupe échange Bases Aériennes
- **16 mai 2006 : élections CCOPA : avec 62,32% !! des voix la CGT progresse de nouveau**
- 30 mai 2006 : réunion Fédérale Maritime
- 31 mai 2006 : réunion des sections CGT OPA à Montreuil

Juin 2006

- 27 juin : réunion ADF avec la fédération de l'Équipement



Juillet 2006

- 3 juillet 2006 : rencontre Secrétariat Général du Ministère/SNOPA
- 4 juillet 2006 : réunion services maritimes à Montreuil
- 5 juillet 2006 : groupe santé

Aout 2006

- Prime sommet de grade pour les OPA
- 8 août 2006 : le ministre par courrier ouvre une perspective de groupe de travail sur les services maritimes

Septembre 2006

- 6 septembre 2006 : services maritimes : rencontre ARF

Octobre 2006

- 2 au 6 octobre : Congrès fédéral au Verdon sur Mer
- 9 octobre 2006 : réunion au cabinet du Ministre
- 17 octobre 2006: services maritimes : audience DGAM
- 18 octobre 2006 : rencontre groupe DCI de l'ADF
- 24 et 25 octobre 2006 : Commission exécutive élargie aux délégués de régions



Novembre 2006

- 6 au 10 novembre 2006 : réunions de régions
- 13 au 24 novembre 2006 : AG dans les départements et services
- 20 novembre 2006 : groupe thématique bases aériennes
- 28 novembre 2006 : groupe d'échange sur l'avenir des parcs, remise de 10 fiches
- 29 novembre 2006 : audience à la DGPA

Décembre 2006

- 5 décembre 2006: audience à l'ADF avec la fédération.
- 5 décembre 2006 : groupe échange services maritimes.
- 6 décembre 2006 : audience au cabinet du Ministre.
- 7 décembre 2006 : BN à Montreuil.
- 8 décembre 2006 : à Poitiers pour la relaxe de nos 4 camarades de la Rochelle.
- 19 décembre 2006 : audience à la Direction des Routes
- Pétition commune SNOPA/SNPTTE sur la filière route

2007 UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE !

Janvier 2007

- Sortie du rapport du gouvernement au Parlement.
- Réaction immédiate du SNOPA qui réunit à Montreuil plus de 200 délégués pour deux journées d'études les 22 et 23 janvier 2007 et préparer l'argumentaire pour les discussions dans les DOS



Février 2007

- 1^{er} février 2007: heures d'informations syndicales dans les parcs et services spécialisés
- 20 février 2007 : Journée d'études sur l'avenir des services spécialisés
- 20 février 2007 : rencontre avec le président de l'association des Maires de France
- 27 février 2007 : réunion du groupe thématique Bases Aériennes

Journée d'études services spécialisés



27 mars 2007

Action des services spécialisés à Paris

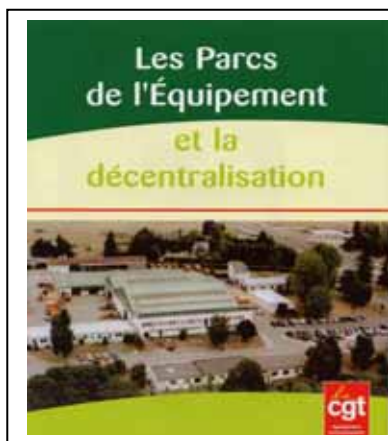
- Une délégation est reçue par le cabinet du Ministre et par l'Association des Régions de France

Avril 2007

- 3-4 avril 2007 : Journée fédérale DIR
- 10 avril 2007 : Lettre de cadrage des DOS
- 17 avril 2007 : Groupe échange sur l'avenir des Parcs.
- 17- 18 avril 2007 : Commission Exécutive élargie aux délégués de régions
- 24 avril 2007 : Audience Direction des Routes.

Mai 2007

- Election de Sarkozy.
- Le Ministère de l'Équipement est remplacé par le Ministère de l'Écologie du développement et de l'Aménagement Durables
- 15 mai 2007 : parution de l'arrêté Amiante au Journal Officiel
- 30 mai 2007 : groupe échange sur l'avenir des Parcs



Juin 2007

- Les sections CGT OPA s'investissent dans chaque département dans la rédaction des Documents d'Orientations Stratégiques
- Le SNOA rédige et tire à 14 000 exemplaires une brochure adressée aux élus

Juillet 2007

- 3 juillet 2007 : groupe échange DOS
- 3 juillet 2007 : groupe échange sur le dossier statutaire
- 10 juillet 2007 : la fédération rencontre le Ministre JL BORLOO
- 10 juillet 2007 : groupe thématique Bases Aériennes
- 13 juillet 2007 : les DOS doivent être remontés au Ministère
- 24 juillet 2007 : Parution de la circulaire Amiante
- 31 juillet 2007 : Manifestation pour s'opposer à la création d'un service minimum



Aout 2007

- Analyse des DOS suite aux informations des sections



Septembre 2007

- 20 septembre 2007 : groupe échange,
- Blocage sur le dossier statutaire,
- Pas de proposition de la Direction Générale des Collectivités Locales
- 25 septembre 2007 : audience avec M.KRATTINGER vice président de l'ADF
- 27 septembre 2007 : réunion SNOPA- Direction des Affaires Maritimes
- 26 et 27 septembre 2007 : La commission exécutive du SNOPA élargie aux délégués de région met en place un plan d'action.

Octobre 2007

- Réunions de région et assemblées générales dans les départements
- 18 octobre 2007 : grève pour s'opposer à la réforme des régimes spéciaux de retraite

Novembre 2007

- 6 novembre 2007 : audience au cabinet du Ministre.
- **14 novembre 2007 : grève et manifestation historique avec plus de 2 000 OPA à Paris.**
- 20 novembre 2007 : grève fonction publique
- Délégation reçue par le directeur de cabinet du Ministre et par la DGCL



14 NOVEMBRE 2007 HISTORIQUE !

Décembre 2007

- 11 décembre 2007 : audience ADF
- 11 décembre 2007 : groupe échange travail sur le contenu du projet de loi et le dossier statutaire
- 17 décembre 2007 : audience avec le Ministre Jean Louis BORLOO qui déclare son engagement pour le transfert global et le statut commun
- 18 décembre 2007 : au CTPM, BORLOO réaffirme ses engagements et qualifie le dossier des Parcs comme prioritaire
- Il mandate Jean COURTIAL pour réunir une table ronde avec tous les partenaires afin de préparer l'arbitrage de Matignon au mois de février 2008.

Janvier 2008

- Circulaire fusion DDE/DDAF
- 24 janvier 2008 : manifestation Fonction Publique pour les salaires et le pouvoir d'achat
- 31 janvier 2008 : rencontre SNOA Jean COURTIAL



Février 2008

- 5 et 6 février 2008 : commission exécutive élargie aux délégués de région suivie d'un plan de travail pour les sections
- 6 février 2008 : audience DGPA/SNOA
- 27 février 2008 : réunion DGPA

PROJET DE LOI RELATIF AU TRANSFERT DES PARCS

Mars 2008

- 6 mars 2008 : 10 000 manifestants à Paris contre le démantèlement du Ministère
- 17 mars 2008 : Réunion au cabinet du Ministre

Avril 2008

- 1^{er} avril 2008 : réunion d'arbitrage à Matignon sur le projet de loi
- 14 avril 2008 : commission exécutive élargie aux délégués de région
- 18 avril 2008 : le cabinet du Ministre présente le projet de

Mai 2008

- 6 mai 2008 : 1^{ère} réunion à la DGPA sur le décret statutaire
- 6 mai 2008 : rencontre avec le Président KRATTINGER vice président de l'ADF
- 15 mai 2008 : grève contre la RGPP, contre la mobilité, contre les suppressions d'effectifs et contre la casse du service public
- 20 mai 2008 : assemblées générales dans les parcs et services spécialisés.
- 21 mai 2008 : 2^{ème} réunion à la DGPA sur le décret statutaire, **annonce du report des premiers transferts au 1^{er} janvier 2010**
- **Les OS adressent un courrier et demandent à rencontrer le Ministre**
- 22 mai 2008 : grève pour la défense des retraites.



Juin 2008

- 6 juin 2008 : 3^{ème} réunion sur le décret statutaire
- 10 juin 2008 : action pour la défense des services publics
- 17 juin 2008 : grève inter pro pour la défense des retraites
- 18 juin 2008 : réunion de présentation du SERM
- 19 juin 2008 : réunion avec le Directeur de cabinet du Ministre sur l'avenir des Parcs et des OPA. Il confirme les engagements de Borloo.
- 24 juin 2008 : réunion avec le nouveau DGPA : JC.RUYSSCHAERT
- 26 juin 2008 : élections nationales pour définir la représentativité au CTPM

Juillet 2008

- 8 juillet 2008 : 4^{ème} réunion avec la DGPA sur le décret statutaire, l'administration nous propose une nouvelle grille et un nouveau barème de salaire.

Proposition d'une nouvelle grille de classifications

Le travail sur le décret statutaire continue

Nous devons faire aboutir nos revendications !

TRANSFERT GLOBAL

STATUT COMMUN

GARANTIES POUR LES PERSONNELS

Des dossiers avancent !

2005

- Septembre : projet de décret amiante

2006

- revalorisation de la prime de métier de 104 €par agent au 1^{er} janvier 2006
- revalorisation de l'indemnité d'astreinte avec rappel au 1^{er} janvier 2005
- application de l'indemnité de sommet de grade (accord salarial 2005) de 284,39 €par agent pour 153 OPA HCC et environ 400 OPA CC
- sortie prévue du décret sur l'intégration du complément à la prime de rendement dans le calcul de la retraite
- décret CFA amiante validé par le budget
- Prime sommet de grade pour les OPA
- Décret sur les frais de déplacement : repas à 15,25€et nuitée à 60€
- Augmentation de la prime de métier de 104€

2007

- 15 mai 2007 : parution de l'arrêté Amiante au Journal Officiel
- 24 juillet 2007 : Parution de la circulaire Amiante

2008

- Projet de loi de transfert des parcs
- Travail sur le décret statutaire

LE SERVICE PUBLIC

Depuis fort longtemps, les budgets de l'Etat des gouvernements successifs sont marqués par la régression avec des suppressions massives d'emplois justifiées par le non remplacement de tous les départs à la retraite.

Sous prétexte de reformer et de réduire la dette publique, les dépenses publiques sont amputées ainsi que tous les budgets sociaux.

Mais de puis l'arrivée au pouvoir de Sarkozy, tout s'accélère. Son objectif réel est de mettre à néant le service public en livrant tout ce qui est lucratif au secteur privé.

Sa grande réforme baptisée Révision Générale des Politiques Publiques est l'outil idéal pour mettre en application ses objectifs

Le SNOA avec notre fédération s'est opposé à cette politique de démantèlement. Nous nous sommes toujours associé aux luttes menées par l'UGFF et les autres fédérations de fonctionnaires pour

- La sauvegarde d'un véritable service public,
- La défense de nos missions,
- Nos effectifs
- Notre statut,
- Nos salaires
- Notre pouvoir d'achat

Des temps forts ont marqué ces trois dernières années au cours desquels la CGT n'est pas restée les bras en croix. De nombreux appels à la riposte ont été faits et ont été suivi par les OPA

- Le 20 novembre 2007,
- Le 24 janvier 2008 où six organisations de la fonction publique appelaient à une nouvelle journée d'actions
- Les 15 et 22 mai 2008
- Les 10 et 17 juin 2008

Le service public de l'Équipement n'échappe pas à cette logique destructrice.

En 2007, répondant aux prétentions écologiques de la campagne électorale, notre ministère de l'Équipement est englouti par le MEDAD puis en 2008 par le MEEDDAT nouveau grand ministère à façade écologique où se retrouvent, côte à côte, l'Industrie, l'Environnement et l'Équipement.

Nous sommes touchés par les budgets d'austérité, les réorganisations et les fusions. Au 1^{er} janvier 2007, le ministère de l'Équipement se trouvait amputé de 35 000 agents transférés dans les collectivités territoriales

La RGPP n'a pas épargné la dépouille Équipement

Le conseil de modernisation des politiques publiques avait programmée les futures orientations du ministère avec notamment la fin des services déconcentrés en regroupant les services sous l'autorité du préfet, la mise en agences des DIR, la « privatisation » des permis de conduire etc ...

Devant l'ampleur des attaques et des réformes engagées, notre fédération appelait à la riposte Le 6 mars 2008. 10 000 agents, dont de nombreux OPA se retrouvaient sur le pavé parisien pour contester la démolition du ministère de l'Équipement.

Cette action a permis de faire reculer le gouvernement mais qui s'empresse de nous retourner ses réformes sous une autre forme.

Le service public est en danger.

C'est un enjeu de société !

Le SNOA s'est engagé à le défendre !

Nous l'avons défendu et devons continuer à le défendre!

Décentralisation – Avenir des parcs et des services spécialisés

Ralenti, parfois stoppé par nos multiples actions, le processus de décentralisation engagé par G. DEFERRE en 1982 est arrivé à son terme avec la promulgation de la loi du 13 août 2004 dite loi sur « les libertés et responsabilité locales ».

Cette loi que nous avons combattue, a organisé le transfert vers les collectivités territoriales des compétences des routes nationales d'intérêt local et des services participant à l'exercice de l'ensemble des compétences routières relevant des départements.

Ce sont 35 000 fonctionnaires du ministère de l'Équipement qui au 1^{er} janvier 2007 ont intégré les conseils généraux.

L'Etat conserve 10 000 kilomètres de routes nationales structurées à partir de 11 nouveaux services: les directions interdépartementales des routes (DIR) Environ 300 OPA ont intégré ces services. Plusieurs rencontres avec la direction générale des routes (DGR) ont permis de faire le point sur l'état d'avancement de la construction des DIR et de l'intégration en nombre d'OPA. A ce jour, la décision de création d'ateliers et d'équipes d'exploitation OPA n'est toujours pas arrêtée.

Concernant notre catégorie d'ouvriers de parcs et ateliers, la loi traite différemment les compte de commerce et les hors compte de commerce.

L'article 107 met à disposition à titre individuel de la collectivité de rattachement (région, département, commune ou groupement de communes) les OPA HCC travaillant dans les grandes infrastructures (ports, bases aériennes, services navigation) Ils conservent le statut d'ouvrier d'Etat mais leur remplacement en tant que tel n'était pas acquis.

Les Parcs sont des services spécifiques des DDE caractérisés par un mode de fonctionnement particulier. Environ 6 000 OPA et 850 fonctionnaires et non titulaires y sont employés.

Dans son article 104, la loi du 13 août 2004 prévoyait le renvoi de l'examen de l'évolution des parcs à l'issue d'un rapport que le gouvernement devait présenter au parlement dans un délai de 3 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2008.

Par nos multiples actions et démarches, ce rapport a été publié en janvier 2007.

La méthode proposée dans le rapport au gouvernement et mise en œuvre pour l'élaboration du projet de loi a reposé sur une forte intervention syndicale de la CGT tant sur le plan national que local.



La démarche a été innovante de par la concertation que nous avons imposée durant quatre années et qui a consisté à n'engager la rédaction du projet de loi qu'après avoir établi au

niveau de chaque département un document d'orientations stratégiques (DOS) du parc abouti après des négociations entre l'Etat, le département et les organisations syndicales.

2007, UNE ANNEE D'INTENSE ACTIVITE SYNDICALE

Afin de mener à bien les négociations locales, les 22 et 23 janvier 2007 notre syndicat national décidait de tenir 2 journées de formation des militants de nos sections à Montreuil.

Dans le cadre de la circulaire sur les droits syndicaux, nous obtenions son organisation matérielle par le ministère.

Des camarades de L'UGFF et des finances, nous ont apporté leur précieuse aide dans le domaine du droit à la concurrence.

Ce sont 223 camarades issus de 91 sections des services ordinaires et spécialisés qui sont venus à Montreuil s'armer pour les négociations à venir.

Dans la foulée de ces deux journées, plusieurs décisions étaient prises:

- réunir tous les OPA en heure d'informations mensuelle le 1er février,
- faire une journée d'étude spécifique pour les services spécialisés.



LES SERVICES SPECIALISES

En complément des 2 journées d'études sur les parcs routiers, notre syndicat national a organisé une journée spécifique pour les services spécialisés maritimes, navigation et bases aériennes le 20 février 2007 à Montreuil.

Cinquante camarades de ces divers services ont participé à cette formation où un plan de travail et d'actions était décidé.

Les menaces pesant sur ces services exigeaient une riposte à la hauteur des enjeux.

Une manifestation nationale à Paris le 27 mars 2007 était décidée.

Profitant du procès très symbolique de l'Erika, environ 200 OPA se sont donc retrouvés devant le ministère le 27 mars et se sont ensuite dirigés en cortège vers le palais de justice.

Une délégation était reçue au cabinet du ministre ainsi que par l'association des régions de France (ARF).

La nécessité de la mise en place d'une réflexion particulière à la situation des services spécialisés était validée par notre ministère.

Un groupe thématique bases aériennes était mis en place et contrecarrait les orientations de casse du ministère. Celui-ci s'est réuni sept fois.

Concernant les services maritimes, six réunions de travail se sont tenues avec la direction des affaires maritimes (DAM) et la direction générale maritime des transports (DGMT) pour négocier la nouvelle situation liée aux transferts.

Sur les services navigation, un groupe de travail sur le régime indemnitaire a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises.

LES DOCUMENTS D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le 10 avril, l'administration centrale transmettait à tous les départements la lettre de cadrage des DOS. L'objectif assigné étant une remontée des résultats pour le 13 juillet.

La majorité des départements ont élaborés leur DOS pour la date définie. Syndicalement, nous avons su mettre en avant tous nos atouts pour permettre le maximum de transferts globaux.

Seul dans quelques départements, les orientations du conseil général n'offrent pas de perspectives réellement constructives. Il nous faudra arracher de solides garanties en terme d'avenir de notre outil de travail.

A cette occasion, notre syndicat national a édité une plaquette de présentation des parcs tirée à 14 000 exemplaires.

L'élection du nouveau président de la République, un nouveau ministre, le troisième sur ce dossier, le ministère de l'Équipement avalé par le MEDAD perturbaient de façon importante le processus enclenché. L'espoir de voir la sortie du projet de loi avant la fin de l'année s'amenuisait. La décision d'une grande action nationale devenait concrète.

14 NOVEMBRE 2007: GREVE et MANIFESTATION HISTORIQUE des OPA à PARIS

Après la rencontre infructueuse avec le cabinet du ministre le 6 novembre, l'action était devenue une nécessité absolue. Branle bas de combat, toutes nos sections en ordre de bataille pour faire du 14 novembre, une grande journée de grève et de manifestation.

Quel résultat! Grève majoritaire et manifestation nationale à Paris avec plus de 2000 OPA.

Le rapport de force est rétabli. Une délégation est reçue par le directeur de cabinet et la DGCL où une audience avec le ministre Borloo est validée.

Après une entrevue de plus de 2 heures avec le ministre le 17 décembre, celui-ci s'engageait sur le transfert global et le statut commun. Il rappelle J. Courtial et le missionne pour arriver à l'arbitrage de Matignon et la sortie de notre projet de loi.

Le 30 janvier 2008, nous rencontrons Courtial afin de connaître les contours de sa nouvelle mission et ses objectifs en termes de délais.

LE PROJET DE LOI

Plusieurs rencontres se tenaient entre les organisations syndicales, la DGPA et cabinet du ministre début 2008. Il a fallu encore pousser très fort pour voir la couleur de notre projet de loi. La réunion d'arbitrage interministérielle prévue le 25 mars était annulée et repoussée au 1er avril.

Poisson ou réalité?

Elle se tenait bien ce 1er avril entre tous les ministères concernés et Matignon pouvait « bleuir » notre projet de loi.

Le 11 avril 2008, nous pouvions enfin l'examiner et en analyser le contenu.

Bon, pas Bon ?

Les grandes lignes y figurent : transfert global ou partiel sous une entité fonctionnelle, statut commun, possibilité de recruter des futurs Personnels Technique Spécialisé, nouvelle appellation des OPA.



Difficulté majeure: la perte de notre régime de retraite pour les futurs PTS.

D'atermoiements en hésitations, l'examen du projet par le parlement au printemps 2008 était repoussé. Le 21 mai, l'administration annonçait le report du vote à l'automne avec les premiers transferts au 1er janvier 2010 au lieu de 2009 et tous les risques encourus sur les difficultés de gestion et de maintien des effectifs.

L'amélioration du contenu du projet a été un de nos objectifs permanent avec le dépôt d'amendements devant les conseils supérieurs de la fonction publique territoriale et d'état ainsi qu'au près des différents groupes parlementaires.

LE DOSSIER STATUTAIRE

En parallèle à l'élaboration du projet de loi, les négociations sur notre futur statut commun PTS Etat/Collectivités débutaient le 3 juillet 2007. A la seconde réunion du 20 septembre, nous constatons l'impasse dans laquelle l'administration nous avait conduit. Les trois organisations syndicales CGT, CFDT et FO refusent d'aller plus en avant et demandent l'arbitrage du ministre.

S'en sont suivies toutes les péripéties liées à l'action du 14 novembre et la reprise du dossier par J Courtial.

Le 6 mai 2008, le ministère relançait les négociations sur notre futur statut commun. Notre objectif étant de partir à minima du statut actuel et d'y apporter des améliorations substantielles. C'était en quelque sorte les propos tenus par l'administration depuis trois ans sur l'évolution de nos revendications.

Trois autres réunions se sont tenues les 21 mai, 6 juin et 8 juillet. Le constat que nous pouvons faire est que notre administration traîne visiblement les pieds en se retranchant derrière le fait que plusieurs ministères sont concernés et que les négociations sont plus délicates à mener.

1. Nos démarches auprès des responsables politiques

Nationalement, nous avons mené de multiples démarches auprès des divers responsables politiques. L'association des départements de France (ADF) a été une cible permanente pour connaître l'état d'esprit des PCG et convaincre sur nos revendications. Le 18 octobre 2006, nous rencontrons le groupe DCI, instance représentative de PCG de droite.

Le 20 février 2006, nous rencontrons L'association des maires de France et son président J. Pélissard pour faire valoir nos activités sur les communes.

Nous avons également interpellé l'assemblée des régions de France (ARF) dans le cadre des transferts des OPA services maritimes. En commun avec le SNPTRI, nous avons porté auprès de cette instance la création d'une filière route

au sein de la fonction publique territoriale.

2. Nos interventions auprès de l'administration centrale

Groupes d'échanges parcs, services spécialisés, bases aériennes, services maritimes et navigation, comité technique paritaire ministériel; de par notre présence et nos interventions dans ces diverses instances durant ces trois années écoulées, la situation de l'ensemble des OPA et des personnels des parcs a été confortée.



L'EMPLOI

La bataille pour l'emploi

Elément essentiel à notre existence, l'emploi en nombre suffisant conditionne la vie des parcs et de services spécialisés.

OPA, ouvriers de l'Etat, complètement dépendant de cette fonction publique donc directement soumis aux politiques de rigueur, aux baisses drastiques de nos effectifs qui contribuent à la paupérisation de notre service public.

Nombreuses ont été les luttes, tant au niveau national que local pour endiguer cette plaie récurrente et arracher les postes nécessaires au bon fonctionnement des parcs et des services spécialisés.

Durant l'année 2005, le budget de l'Etat connaît une modification en profondeur de son système. La LOLF, loi organique relative aux lois de finances, succède à l'ordonnance de 1959. Le but affiché étant de permettre d'avoir plus de transparence dans les comptes de la nation.

Nous avons en temps voulu dénoncé cette procédure qui s'avère être un nouvel outil de gestion de casse du service public.

C'est un véritable parcours du combattant et une succession d'obstacles à franchir pour obtenir les autorisations de recrutements.

Du budget de l'Etat avec la parution du SERM (schéma effectif recrutements) nos effectifs autorisés sont distribués dans les régions. Le RBOP (responsable de budget opérationnel) ou directeur régional de l'Équipement a la charge de répartir son quota aux départements concernés avec au passage une mise en concurrence.

De nombreuses sections sont intervenues auprès des RBOP pour obtenir les remplacements nécessaires.

L'utilisation des résultats des DOS est un élément supplémentaire pour ne pas remplacer tous les départs à la retraite alors que les OPA compte de commerce ne sont pas budgétisés et que plus de 80% de la masse salariale globale est financée par nos activités pour les départements.

Les services maritimes transférés sont également dans une impasse et dans l'impossibilité de recruter tant que le statut commun n'est pas paru. Les départs dans le cadre du dispositif amiante aggravent la situation.

Le tableau ci dessous indique l'évolution de nos effectifs de 2000 à 2008

Effectifs budgétaires	C C	HCC	Total	Différence
2000	6447	2321	8768	- 71
2001	6447	2320	8767	- 1
2002	6447	2338	8785	+ 19
2003	6447	2294	8741	+ 44
2004	6447	2342	8789	+48
2005	6127 ETP	2236 ETP	8363 ETP	- 426 ETP*
2006	5780,80 ETP	2178,70 ETP	7959,50 ETP	- 403,50 ETP*
2007	5592,60 ETP	2113,20 ETP	7705,80 ETP	- 253,70 ETP*
31/12/2008	5546,60 ETP	1985,90 ETP	7532,50 ETP	- 173,30 ETP*

* depuis 2005, les emplois ETP correspondent à de la masse salariale et non pas à du réel. D'après des éléments recueillis auprès de l'administration, nous serions **7765 OPA physiquement en place**. De plus suivant la situation administrative, certains OPA n'apparaissent plus dans les effectifs (congé, maladie, longue maladie, etc ...). Jusqu'en 2004 nous étions sous des effectifs autorisés, il y avait 200 postes vacants comptabilisés dans les effectifs. Dans le cadre de la LOLF, cela a disparu !

Début 2008, seulement quelques sections ont pris ce grave problème à bras le corps pour exiger le remplacement de tous les départs à la retraite Elles ont mené des luttes, parfois dures, avec des arrêts de travail de plusieurs jours accompagnés d'opérations « grand public » et ont fait plier l'administration en gagnant des recrutements supplémentaires.

Le SERM 2008 nous autorisait 117 recrutements CC. Les diverses pressions exercées nationalement et localement ont débouchées sur le gain de 33 postes

supplémentaires CC, ce qui porte les recrutements externes à 150 aujourd'hui.

De plus les postes restés vacants au 31/12/2007, soit 65 CC et 10 HCC sont récupérés sur 2008. Ce qui porte les recrutements externes pour 2008 à 215 CC et 106 HCC soit 321 embauches.

Certes, cela est toujours insuffisant au regard des pertes que nous avons subies, mais cela démontre encore une fois si c'est nécessaire que la lutte permet de créer ce rapport de force pour gagner sur nos revendications.



SALAIRES - POUVOIR D'ACHAT

Pour gagner l'élection présidentielle, N. Sarkozy a promis tant et plus sur le pouvoir d'achat, allant jusqu'à jurer qu'il serait « le président du pouvoir d'achat des français »

Mais depuis rien n'est venu alors que les urgences assaillent la très grande majorité du pays.

Le hold-up de la campagne avait reposé sur un tour de passe-passe pour faire croire que la formule : « travailler plus pour gagner plus » constituerait une recette miracle. Aujourd'hui, l'heure des comptes a commencé de sonner.

Pas de revalorisation réelle des salaires. Les motifs invoqués : « les caisses de l'Etat seraient vides »

Celui qui s'octroie généreusement une augmentation de 140%, voyant son salaire passé de 7700 € à 19 000 €, fait passer le

budget de la maison présidentielle de 32 290 € à 100 millions d'euros ne nous a pas convaincu du manque de possibilités qu'il a en sa possession.

Egalement que penser du cadeau fiscal de 14 milliards d'euros fait aux plus riches dès son élection.

La question du pouvoir d'achat est la principale préoccupation des français : le coût du logement, des transports, des soins, de l'éducation, de l'énergie, les achats au quotidien sont en constante augmentation et pèsent très lourdement sur les budgets des familles.

La perte de pouvoir d'achat dans la fonction publique, entre 2000 et 2008, s'établit à plus de 10% soit l'équivalent de plus deux mois de salaire.

<i>Année</i>	<i>Revalorisations salariales</i>	<i>Inflation indice INSEE</i>	<i>SMIC</i>
2000	+ 0,5 %	+ 1,7 %	+ 3,20 %
2001	+1,2 %	+ 1,7 %	+ 4 %
2002	+ 0,3 au 1/03 et 0,7% au 1/12/02	+ 1,9 %	+ 2,4 %
2003	0	+ 2,1 %	+ 5,20 %
2004	+ 0,5% au 1/01/05	+ 2,1 %	+5,80 %
2005	0,5% au 1/02; 0,5 au 1/07 et 0, 8% au 1/11/05	+ 1,8 %	+ 5,50 %
2006	+ 1,2%	+ 1,6 %	+ 3 %
2007	+ 0,8% au 1/02	+ 2 %	+ 2,1 %
2008	+ 0,5% au 1/03 et 0,8 au 1/11/08	+ 3 %	+ 3,1 %
	+ 7,8 %	+ 17,9 %	+ 34,3 %

Face à l'obstination gouvernementale, les journées nationales d'actions des 20 novembre 2007 et 24 janvier 2008 ont contraint à l'ouverture des négociations.

Maintien du pouvoir d'achat

Le gouvernement utilise des éléments annexes pour tenter de minimiser la perte de pouvoir d'achat avec l'obtention de primes tel que l'indemnité de sommet de grade ou la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA)

Ces mesurètes ne sont servies qu'à une infime partie des agents, et pour en avoir la traduction OPA, nous avons dû intervenir à maintes reprises et parfois de manière soutenue.

Incidence de l'augmentation du SMIC

Durant cette période, les hausses du SMIC très supérieurs à celle de la fonction publique provoquaient un tassement inéluctable de notre grille salariale.

De 140 € en 1990, cet écart entre le premier niveau de recrutement à ouvrier qualifié et le SMIC se retrouve réduit à sa plus simple expression.

Depuis 2006, nous sommes contraint d'interpeller notre ministère pour faire réévaluer le salaire d'ouvrier qualifié qui se retrouve à chaque fois inférieur au SMIC.

Cette situation a d'autres effets négatifs et provoque un resserrement entre les niveaux de classifications.

Cela devient particulièrement critique puisque avec la dernière revalorisation du SMIC de 0,9 % au 1^{er} juillet, l'Ouvrier Expérimenté (zone 3) se retrouve également inférieur à celui ci.

SMIC au 1^{er} juillet 2008 : 1321,02 € brut mensuel pour 8,71 € de l'heure

Grille du 1^{er} mai 2008

<i>Classifications</i>	<i>Zone 1</i>		<i>Zone 2</i>		<i>Zone 3</i>	
Ouvrier qualifié	1353,14	8,90	1328,78	8,74	1316,61	8,66
Ouvrier expérimenté	1357,46	8,93	1333,03	8,77	1320,81	8,68
Différence	4,32€	0,03€	4,25€	0,03€	4,20€	0,02€

Dans le cadre des négociations sur notre futur statut commun PTS, nous exigeons que notre grille salariale soit réactualisée et réadaptée en fonction des niveaux de qualification.

Le 8 juillet 2008, l'administration nous a proposé de travailler sur une nouvelle grille de classification, un nouveau barème de salaire et sur le régime indemnitaire.

D'ores et déjà, nous pouvons constater dans leurs propositions :

- Une augmentation de près de 100€ pour les catégories les plus basses,
- Passage du taux moyen de la prime de rendement de 8 à 12% avec un plafond à 24% ,

- Déplafonnement de la prime de métier comme prévu dans le protocole DIR.

D'ores et déjà, ces avancées sont le fruit des actions et de la pression que nous avons menées. Nous considérons que ces propositions constituent une base de négociation et en cas aucun ne devons être inférieures.

Il nous restera maintenant à les faire évoluer positivement en s'appuyant sur la revendication d'une nouvelle grille de salaire que nous aurons à définir à travers le document d'orientation de notre 32^{ième} congrès.

LA RETRAITE

La loi du 21 août 2003 mise en application au 1^{er} janvier 2004 place un ensemble de dispositions qui ont toutes pour objectifs, et pour résultat, une baisse programmée des retraites sur le long terme.

Ces orientations, déjà mises en œuvre dans le privé avec les réformes de 1993 (régime général) et 1996 (régimes complémentaires) reposent sur trois mécanismes principaux :

- L'allongement de la durée d'assurance,
- L'aggravation des inégalités,
- L'indexation sur les prix de l'évolution des pensions des retraités.

Bilan :

Une dégradation programmée du taux de remplacement.

Ces trois mécanismes principaux : allongement de la durée d'assurance, aggravation des inégalités, indexation sur les prix, sont combinés avec d'autres qui en accentuent les conséquences.

La décote qui constitue une double peine s'ajoute à une durée d'assurance insuffisante ainsi que le refus du medef de prendre en compte la pénibilité dans le régime général, ceci malgré les engagements contenus dans la loi Fillon.

Le résultat prévisible et programmé est une baisse considérable du taux de remplacement pour les années à venir, comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Salarié né en :	1938	1955	1985
Retraité en :	1998	2015	2045
Salarié de privé	81,5%	66,5%	47%
Cadre du privé :	55%	42,5%	35%
Fonctionnaire	81%	61%	53%

Le « rendez-vous » de 2008 : la couleur est annoncée !

La loi de 2003 avait prévu de traiter, lors du « rendez-vous » de 2008, quatre questions : l'équilibre financier des régimes de retraite, la durée d'assurance, le montant des pensions, la garantie d'un minimum retraite.

Or, le président de la République annonce unilatéralement le passage à 41 ans de cotisations et le ministre du travail a clôt la « concertation » le 28 avril 2008 sans prendre en compte le point de vue des organisations syndicales.

Il s'agit d'une transformation profonde, conduisant à un système de type anglo-saxon, comprenant une retraite de base de faible niveau dégageant ainsi une large place à des offres complémentaires par capitalisation.

C'est un véritable choix de société qui s'opère : garantir l'avenir de la retraite solidaire par répartition ou entrer dans l'ère de la capitalisation avec toutes ses incertitudes.

Pour cela, la CGT à lancer une grande campagne sur la défense de notre système de retraite par répartition.

Le syndicat national s'est investi dans cette campagne revendicative en appelant l'ensemble des OPA à s'engager fortement dans les luttes, en particulier les 24 janvier et le 17 juin 2008.

Concernant notre catégorie OPA, nous avons réussi à maintenir le décret 95-933 du 17/08/95 sur la cessation progressive d'activité, plus avantageux que celui contenu dans la réforme Fillon de 2003.

Sur la prise en compte du complément à la prime de rendement et le blocage de nombreux dossiers par la caisse des dépôts et consignations, nous avons effectué de nombreuses interventions auprès des pouvoirs publics. A ce jour, une promesse de règlement nous a été faite par la DGPA.

Certains dossiers importants tels que les possibilités de départ anticipé dans le cadre des 20 000 mouvements pour les OPA bases

aériennes et le CFA amiante pour les OPA des services maritimes ont abouti.

Dans le cadre du projet de loi de transfert des parcs et la remise en cause pour les futurs PTS du droit de bénéficier du fonds spécial de pension des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, le syndicat national a engagé la riposte et déposé des amendements devant les conseils supérieurs de la fonction publique territoriale et de l'Etat ainsi qu'au près des différents groupes parlementaires.



SOLIDARITE

RESPECT DES DROITS ET DES LIBERTES

Présente à l'esprit des OPA, la solidarité entre nos organisations syndicales face à l'arbitraire patronal a toujours été une de nos principales préoccupations.

Suite au dossier des Landes où quatre de nos camarades étaient poursuivis pour s'être battus pour la défense de l'emploi, s'en est suivi « l'affaire des 4 de la Rochelle ».

Dans le cadre des luttes contre la réforme des retraites en juin 2003, le siège du Medef de la Rochelle était détruit par un incendie.

Quatre camarades de la CGT de Charente Maritime étaient poursuivis pour incendie volontaire et complicité d'incendie volontaire.

Dans un premier jugement, deux camarades étaient relaxés, les deux autres étaient condamnés à un mois de prison avec sursis. Le Medef avait réclamé 1,7 million de dommages et intérêts. La justice l'avait entendu et nos camarades étaient condamnés à verser 1,2 million d'euros.

Face à ce jugement de classe scandaleux, notre fédération a organisé la riposte.

Le 30 mars 2006, 10 000 agents étaient dans les rues de la Rochelle pour les soutenir.

Le 8 décembre 2006, 15 000 manifestants de toute la CGT ont défilé dans les rues de Poitiers alors que se tenait le procès en appel des quatre militants.

Le 19 janvier 2007, la cour d'appel de Poitiers relaxait nos quatre camarades. Mais c'était sans compter sur l'acharnement du Medef qui se pourvoyait en cassation.

Cette ultime démarche du Medef était vaine et nos quatre camarades de la Rochelle étaient définitivement relaxés.

Que ce soit pour nos camarades des Landes où pour ceux de la Rochelle, notre syndicat national, au travers de ses militants nationaux et locaux s'est investi fortement dans la défense et le respect des droits et des libertés syndicales.



LA VIE SYNDICALE

Améliorer la qualité de notre vie syndicale a été une préoccupation constante de notre organisation.

Nos sections départementales,

Tout au long de ces trois années, nous avons poursuivi notre travail entre le niveau local et le niveau national, lien indispensable au bon fonctionnement de notre activité.

Le suivi des sections « en difficultés » a été un souci permanent du bureau national. Des situations ont pu être améliorées, voir réglées, d'autres sont en cours.

L'aide s'est traduit également par de nombreuses interventions auprès des directions locales, par la participation aux assemblées générales et des réunions de région.

Plusieurs formations spécifiques se sont tenues :

- Qualité de vie syndicale et élus à Montreuil pour la région parisienne avec 10 participants,
- Gestion et trésorerie le 6 novembre 2007 avec la participation de 25 camarades,
- Qualité de vie syndicale et élus à Limoges de la région limousin les 15 et 16 novembre 2007 avec 14 participants,

- Avenir des parcs et services spécialisés les 22 et 23 janvier 2007 avec 223 participants.

3. Le renforcement

Sur la période écoulée 2005/2007 nous avons enregistré une quasi stabilité de nos adhérents.

Au regard du nombre de départs d'actifs à la retraite et des réductions importantes des effectifs, nous avons consolidé nos forces organisées.

4. Nos élections professionnelles

Les élections professionnelles OPA se sont tenues le 16 mai 2006. Après les scrutins de 1997, 2000 et 2003 où nous avons enregistré des progressions constantes, le scrutin de 2006 était un moment de vérité et de reconnaissance du travail accompli.

En progression pour la quatrième fois consécutive, l'audience du SNOACGT s'est établie à 62,32 %. Un gain non négligeable qui traduit l'activité importante que nous menons nationalement et localement.

C'est un élément important du rapport de force.

Année	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT		FO		CFDT		Autres	
1997	8941	8240	7721	4407	232	2102	101	1103	53	111	7
		92,51%		57,88%		27,22%		14,29%		1,44%	
2000	8472	7645	7140	4238	235	1888	99	975	49	38	4
		90,24%		59,36%		26,57%		13,66%		0,53%	
2003	8454	7645	7168	4404	248	1802	87	936	50	57	
		93,76%		61,43%		25,14%		13,05%		0,8%	
2006	8280	7548	7039	4387	248	1836	95	748	40	67	3
		93,25%		62,32%		26,09%		10,63%		1,05%	

Analyse des résultats

C'est une participation constante et très forte des OPA à ce scrutin.

Dans 43 services nous obtenons 3 sièges (46 en 2003)

Dans 48 services nous obtenons 2 sièges (43 en 2003)

Dans 22 services nous obtenons 1 siège (19 en 2003)

Dans 14 services nous ne sommes pas représentés (15 en 2000 et 13 en 2003)

Les autres organisations :

FO progresse de 0,95 %, la CFDT recule de 3,42 % et les autres (UNSA, FSU et STC) se situent 1,05 %.

5. **l'information, une clé de l'efficacité,**

Connaître nos adhérents et les informer sont des clés indispensables pour structurer notre vie syndicale et développer notre action revendicative.

La circulaire OPA information

Cette circulaire d'informations « colonne vertébrale » de notre activité est éditée à 500 exemplaires tous les 15 jours et transmise à toutes les sections.

Notre site internet

Complément indispensable à la diffusion de l'information, notre site s'est développé et est en évolution. Il y a actuellement 594 camarades inscrits.

Le journal l'Ouvrier

Journal historique de notre syndicat national, l'ouvrier est distribué à chaque syndiqué et contribue au développement de notre activité.

2. **La vie des instances de notre direction**

La commission exécutive

L'accroissement de notre activité ainsi que des décisions majeures à prendre ont nécessité une évolution de la fréquence de notre commission exécutive très souvent élargie aux délégués de région.

Le bureau national

Celui-ci s'est également réuni de manière plus importante afin de répondre aux exigences imposées par notre situation.

Le secrétariat

Des réunions (presque hebdomadaires) se tiennent afin d'avoir une disponibilité et une réactivité maximum à tous les niveaux en fonction de l'actualité.

Les permanents sont présents toutes les semaines à Montreuil afin d'assurer une permanence, participer aux réunions avec l'administration mais aussi dans le cadre de la vie fédérale.

COMMISSION EXECUTIVE	
BARDINA	Gabriel
BARLA	Maurice
BIGRAT	Jean
BIGRAT	Jean
BREUIL	Charly
BRO	Daniel
CHASTANET	Daniel
CLERC	Jean-Marc
COOLS	Xavier
CORDIER	Alain
DUROU	Jean-Marie
FABRE	Patrick
FERNANDEZ	François
FIOROT	Nivano
GOAS	Christian
HEDEVIN	Patrick
LABORDE	Jean-Claude
LOPES	Jean-Claude
LOUET	François Bernard
PINEAU	Pierre
RAIMBAULT	Christophe
RATIER	Michel
SILVA	Michel
TRICHET	Henri
VARENNES	James
VIRY	Roger
ZIMMERMAN	Thierry

BUREAU NATIONAL	
BARLA	Maurice
BREUIL	Charly
BRO	Daniel
FABRE	Patrick
FIOROT	Nivano
LOPES	Jean-Claude
LOUET	François-Bernard
RAIMBAULT	Christophe
RATIER	Michel
SILVA	Michel
VIRY	Roger

SECRETARIAT	
BARLA	Maurice
BREUIL	Charly
BRO	Daniel
FABRE	Patrick
FIOROT	Nivano
LOUET	François Bernard
RATIER	Michel

DELEGUES DE REGION				
REGION		NOM	PRENOM	DEPT
AQUITAINE	T	SEJOURNE	Claude	47
	S	DUROU	Jean-Marie	40
AUVERGNE	T	BREUIL	Charles	43
	S	NANCEY	Bruno	03
BASSE NORMANDIE	T	FOUYET	Daniel	61
	S			
BOURGOGNE	T	MARIETTE	Jean	58
	S	MORIN	Roland	71
BRETAGNE	T	LEMEUR	Rémi	35
	S	COAT	Philippe	29
CENTRE	T	MARSAUD	JeanPierre	36
	S	BERNAT	Michel	18
CHAMPAGNE ARDENNES	T	RICHER	Philippe	10
	S	HONOCK	J. Michel	08
FRANCHE COMTE	T	ROMARY	Christian	70
	S	CARPENTIER	Stéphane	39
HAUTE NORMANDIE	T	TOCQUEVILLE	Christian	76
	S			
LANGUEDOC ROUSSILLON	T	REVEL	Francis	34
	S	FERNET	Alain	34
LIMOUSIN	T	PEYRONNET	Eric	87
	S	SENECHAL	Jean-paul	23
MIDI PYRENEES	T	SILVA	Michel	65
	S			
NORD PAS DE CALAIS	T	DECLERCK	Claude	59
	S	BERTIN	Daniel	62
PAYS DE LA LOIRE	T	ABJEAN	Jocelyn	85
	S	RAIMBAULT	Christophe	53
PICARDIE	T	DANEZ	Francis	80
	S	PETIT	Patrick	60
POITOU CHARENTES	T	MERCIER	Francis	16
	S	BOUYER	Gérard	17
PACA	T	SOLER	Alain	04
	S	REYNIER	Joël	05
RHONE ALPES	T	BOUFFETIER	Alain	42
	S	ROMERO	Patrick	69
VOIES NAVIGABLES	T	GRAVE	Didier	62
	S	COOLS	Xavier	59

7. La vie fédérale

La nécessité de rassembler toutes les composantes de notre fédération a été un de nos objectifs permanents.

Par notre participation au secrétariat et à la commission exécutive fédérale, nous avons contribué à son fonctionnement.

Malgré notre investissement, la vie fédérale est loin d'être homogène.

8. Les congrès dans la vie démocratique de notre syndicat

Notre place au sein de la CGT, de la fonction publique de l'Etat, de notre fédération et au-delà de nos relations avec la fonction publique

territoriale, nous ont amené à participer aux congrès de ces diverses instances :

- 48^e congrès confédéral à Lille en avril 2006,
- 24^e congrès de l'UGFF à Voguë en mars 2006,
- 6^e congrès de l'USSERE à Mithelwir en juin 2006,
- 13^e congrès fédéral au Verdon en octobre 2006,
- 16^e congrès du SNPTAS à Batz sur mer en mai 2007,
- 55^e congrès du SNPTTE au Cap d'Agde en octobre 2007,
- 9^e congrès de la FD des services publics en février 2008 à Tours.

